

Théorie



Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- Les rôles et missions du Chef d'Équipe
 - Gestion son équipe au quotidien (organisation d'un planning, anticiper les conflits,...)
 - Management de l'équipe de sécurité (accueil, formations, motivation, ...)
 - Organisation d'une séance de formation
 - Gestion des conflits (interne à l'équipe ou avec une tierce personne)
 - Évaluation de l'équipe
 - Information de la hiérarchie (rapport, compte-rendu)
 - Application des consignes de sécurité (les appliquer et les faire appliquer, établir un planning des rondes)
 - Gérer les incidents techniques (risques, conséquences, interventions)
 - Délivrance du permis feu
- La manipulation du système de sécurité incendie
 - Le tableau de signalisation incendie
 - Le système de mise en sécurité incendie
 - L'installation fixe d'extinction automatique (manipulation, incidences, responsabilités)
- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
 - La réglementation du code du travail
 - Les commissions de sécurité et la commission d'accessibilité (composition, rôles, missions, documents,...)
- Le Chef de poste central de sécurité en situation de crise
 - Gestion du poste centre (exercice pratique de mise en situation)
 - Conseils techniques aux services de secours (accueillir et faire guider les secours)

Pré requis : Avoir exercé l'emploi d'Agent SSLAPI pendant au moins 1607 heures sur les 24 derniers mois ; Avoir un certificat médical de moins de 3 mois selon le modèle conforme à l'annexe 7 l'arrêté ; Justifier d'un titre de secourisme à jour de ses recyclages

Objectif(s) de la formation : Gérer une équipe et des situations de crise dans les établissements classés ERP ou IGH

Public Visé : Toute personne disposant des pré requis et souhaitant exercer la fonction de Chef d'Equipe en ERP ou IGH

Nombre de participants : 12 au maximum pour la formation initiale

Durée : 11 jours soit 77 heures (journée d'examen comprise)

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative) - Système de sécurité incendie de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde

Validation : Délivrance d'un diplôme SSIAP 2

Règlementation : Arrêté du 02 mai 2005 modifié

Recyclage tous les 3 ans pour exercer dans la fonction

Pratique



Différents cas concrets seront mis en pratique (gestion du PC en situation de crise, manipulation des tableaux de signalisation, visites de sites ERP/IGH,...)

Utilisation d'une « valise SSIAP » : reconstitution d'un SSI catégorie A

Le programme est conforme au référentiel de l'arrêté

NOTRE + FORMATION
P.A.V. "Prestation Après Vente"
Nous gérons le suivi de vos recyclages

